
Désignation des tailles de vêtements — Collants

Size designation of clothes — Tights

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 5971:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3e02e0bd-99cd-4241-afc6-944c430446f8/iso-5971-2017)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3e02e0bd-99cd-4241-afc6-944c430446f8/iso-5971-2017>



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 5971:2017

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3e02e0bd-99cd-4241-afc6-944c430446f8/iso-5971-2017>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

	Page
Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Désignation des tailles	1
4.1 Mesures de contrôle des collants.....	1
4.2 Données d'enquêtes.....	2
4.3 Marquage, étiquetage et emballage.....	2
Annexe A (informative) Exposé des motifs	3
Annexe B (informative) Exemples de grilles ou de tableaux de tailles	5
Bibliographie	9

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 5971:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3e02e0bd-99cd-4241-afc6-944c430446f8/iso-5971-2017)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3e02e0bd-99cd-4241-afc6-944c430446f8/iso-5971-2017>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 133, *Systèmes de tailles des vêtements — Désignation des tailles, méthodes de mesure des tailles et essaiage virtuel*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 5971:1981), qui a fait l'objet d'une révision technique afin de l'aligner sur l'ISO 8559-1:2017 et l'ISO 8559-2:2017, et qui intègre les principales modifications suivantes:

- ajout d'une [Annexe A](#) informative sur l'exposé des motifs en rapport avec les données de mensurations du corps humain;
- ajout d'une [Annexe B](#) informative incluant des exemples actualisés de désignations de la taille des collants.

Désignation des tailles de vêtements — Collants

1 Domaine d'application

Le présent document établit un système de désignation des tailles de collants.

Ce système est basé sur trois critères:

- l'identification des dimensions;
- la description des méthodes de détermination des désignations des tailles à partir des données d'enquêtes; et
- l'indication des désignations des tailles pour l'étiquetage des vêtements.

Des exemples de désignations des tailles sont donnés dans l'[Annexe B](#).

2 Références normatives

Les documents suivants, en tout ou partie, sont référencés de façon normative dans le présent document et sont indispensables à son application. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 8559-1, *Désignation des tailles de vêtements — Partie 1: Définitions anthropométriques pour la mesure du corps*

ISO 5971:2017

ISO 8559-2, *Désignation des tailles de vêtements — Partie 2: Indicateurs des dimensions principales et secondaires*

3 Termes et définitions

Aucun terme n'est défini dans le présent document.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <http://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

4 Désignation des tailles

4.1 Mesures de contrôle des collants

Les mesures de contrôle des collants sont généralement comme suit:

- 1) la stature comme mesure principale et le tour de bassin et/ou la masse corporelle comme mesure secondaire;
- 2) le tour de bassin comme mesure principale et la stature comme mesure secondaire.

NOTE Il existe une étroite corrélation entre le tour de bassin et la masse corporelle (voir l'[Annexe A](#)).

Les mesures du corps sont déterminées conformément à l'ISO 8559-1 et les mesures de contrôle conformément à l'ISO 8559-2.

4.2 Données d'enquêtes

La désignation des tailles est obtenue à partir d'une grille (voir l'[Annexe B](#)) ayant comme coordonnées la stature et le tour de bassin, ou la stature et la masse corporelle.

Chaque cellule représente la fraction de la population à laquelle correspondent les deux mensurations, soit la stature et le tour de bassin, soit la stature et la masse corporelle. Une cellule blanche vide signifie qu'elle ne correspond à personne ou seulement à un très faible pourcentage de personnes (voir l'[Annexe A](#) pour la répartition de la population).

En relevant la stature du consommateur à qui le produit est destiné, et en la rapportant à son tour de bassin ou à sa masse corporelle, telles que ces données sont présentées sur la grille, on peut déterminer la désignation de taille appropriée. Cette désignation de taille peut être indiquée par une couleur, un nombre ou tout autre moyen approprié.

Au lieu d'utiliser une grille détaillée, il est possible de fournir aux consommateurs un graphique plus simple sur lequel figurent des plages de stature/tour de bassin ou de stature/masse corporelle (voir l'[Annexe B](#)).

La cartographie et le nombre de tailles vont varier d'un fournisseur à l'autre, car elles vont dépendre du comportement en déformation et de l'extensibilité du produit ainsi que du public visé.

4.3 Marquage, étiquetage et emballage

La désignation de la taille doit être donnée d'une façon claire et facilement lisible et doit être portée, bien en évidence, sur l'emballage ou sur une étiquette.

Les exemples d'étiquetage donnés dans les différentes figures de l'[Annexe B](#) représentent des façons de déterminer et d'indiquer la taille appropriée aux mesures de contrôle du consommateur auquel le produit est destiné.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 5971:2017

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/30260143-2017/iso-5971-2017

Annexe A (informative)

Exposé des motifs

Pour construire une grille, la première coordonnée généralement utilisée est le tour de bassin ou la stature (il existe une étroite corrélation entre la stature et la longueur d'entrejambe).

Si la première dimension est le tour de bassin, la seconde est la stature.

Si la première dimension est la stature, la seconde coordonnée est soit le tour de bassin, soit la masse corporelle. Une étroite corrélation a été mise en évidence entre ces deux mesures. Les grilles utilisant la stature et la masse corporelle sont plus couramment utilisées sur le marché car les consommateurs connaissent mieux leur masse corporelle que leur tour de bassin.

EXEMPLE 1 Les données issues d'enquêtes de mensuration nationales ou spécifiques indiquent la répartition de la population dans les différentes cellules de la grille (dimensions en centimètres):

Sta- ture	Tour de bassin																	
	76	80	84	88	92	96	100	104	108	112	116	120	124	128	132	136	140	144
140																		
143																		
146																		
149																		
152																		
155																		
158																		
161																		
164																		
167																		
170																		
173																		
176																		
179																		
182																		
185																		

NOTE Données issues de l'enquête nationale de mensuration réalisée en 2006 en France^[1].

Échelle de couleurs:

- Cellule blanche: personne ne correspond aux dimensions indiquées
- Bleu le plus clair 1: entre 0,01 % et 0,1 % de la population mesurée
- Bleu 2: entre 0,1 % et 0,5 % de la population mesurée
- Bleu 3: entre 0,5 % et 1 % de la population mesurée
- Bleu 4: entre 1 % et 2 % de la population mesurée
- Bleu le plus foncé 5: entre 2 % et 4 % de la population mesurée

EXEMPLE 2 En utilisant la stature (en centimètres) et la masse corporelle (en kilogrammes) avec la même échelle de couleurs que celle indiquée ci-dessus:

Stature	Masse corporelle																	
	35	37	40	44	48	52	57	62	66	70	74	80	86	92	98	104	110	116
137																		
140																		
143																		
146																		
149																		
152																		
155																		
158																		
161																		
164																		
167																		
170																		
173																		
176																		
179																		
182																		
185																		
188																		

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 5971:2017
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3a02e9bd-99cd-4241-af66-944c4304468/iso-5971-2017>
 Chaque société peut ensuite définir sa propre plage de tailles et les limites des coordonnées en fonction de la morphologie des consommateurs auxquels le produit est destiné. Le nombre des différentes tailles indiquées dans la grille dépend souvent de l'extensibilité du produit. Le nombre de tailles nécessaires peut ainsi être réduit lorsque l'on utilise une matière plus extensible.

Annexe B (informative)

Exemples de grilles ou de tableaux de tailles

B.1 Exemples avec des grilles

B.1.1 Généralités

Les différentes tailles suivent souvent les lignes diagonales de la grille en raison du comportement en déformation des produits.

Dans le premier exemple, la stature est la mesure principale et la masse corporelle la mesure secondaire.

B.1.2 Exemple: Stature (en m)/masse corporelle (en kg)

Stature	Masse corporelle												
	42	45	48	51	54	57	60	63	66	69	72	75	
1,42													
1,45													
1,48													
1,51													
1,54			1										
1,57													
1,60						2							
1,63													
1,66								3					
1,69													
1,72										4			
1,75													
1,78													
1,81													